

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 31 mai 2023
Bibliothèque – pavillon A
19 h à 21 h

Procès-verbal

Sont présents :

<u>Nom</u>	<u>Groupe représenté</u>
Jean-Philippe Chartré	Représentant des parents
Nathalie Marquis	Représentante des parents
Sonia Madore	Représentante des parents
Chantal Lavoie	Représentante des parents
Cathy Chenard	Représentante des parents
Katie Lamontagne	Enseignante
Brian Sweeney	Enseignant
Johanne Simpson	Représentante du personnel de soutien
Donna Thériault	Représentante du service de garde
Marina Drolet	Enseignante
Jean-François Fortin	Substitut

Sont également présentes à la table du conseil :

Kathleen Michaud	Directrice de l'école
Julie Trottier	Directrice adjointe

Sont absents :

Francis Pouliot	Représentant des parents
Juliana Martins Faleiros	Représentante des professionnels

1	Mot de bienvenue	
	M. Jean-Philippe Chartré, président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
2-	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
CE2023-05-21	CONSIDÉRANT	que Mme Kathleen Michaud a élaboré un projet d'ordre du jour en collaboration avec M. Chartré;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Nathalie Marquis et appuyée par Mme Donna Thériault, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 31 mai 2023 du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.
3-	Adoption et suivis du procès-verbal de la réunion du 8 février 2023	
CE2023-05-22	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 29 mars, plus de 6 heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN AJOUTANT	la présence de Mme Marina Drolet à la réunion du 29 mars 2023 au procès-verbal
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Brian Sweeney et appuyée par Mme Katie Lamontagne, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2023 du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.
	Suivis: <ul style="list-style-type: none"> - Mme Michaud informe les membres du conseil des changements depuis la dernière rencontre au niveau de l'organisation scolaire. - Nous avons accueilli les parents des enfants qui fréquenteront le service Petits Princes l'an prochain. 	
4-	Parole au public	
	Aucune question du public.	

5-

Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

CE2023-05-23

Mme Michaud présente le règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves. Elle demande aux membres du conseil s'ils ont des commentaires à ajouter.

CONSIDÉRANT la présentation du dit règlement par Mme Michaud,

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Cathy Chenard il est résolu à l'unanimité de donner un avis favorable avec le commentaire suivant :

Nous aimerions que le plaignant ait un retour écrit.

6-

Rapport de la direction

CE2023-05-24

6.1 Budget 2023-2024

CONSIDÉRANT la présentation de la prévision budgétaire de l'année financière 2023-2024,

Mme Marina souligne l'accompagnement de l'équipe de directions malgré le manque de personnel,

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Marina Drolet et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le budget pour l'année scolaire 2023-2024.

6.2 Communications aux parents 2023-2024

Mme Michaud présente le document de communications aux parents du préscolaire à la 5^e année pour l'année scolaire 2023-2024.

Mme Nathalie Marquis se questionne à savoir pourquoi il n'est pas possible de faire une rencontre avec l'enseignant lors de la 2^e portion de l'année avec les enseignants de 6^e année. Madame Michaud ira vérifier cette information avec le personnel concerné.

6.3 Activités de fin d'année

Mme Michaud présente les activités qui auront lieu lors de la fin d'année. Elle rappelle également que le service de garde fermera à 17 h lors de la dernière journée de classe, le 22 juin.

6.4 Cour d'école – pavillons B et C (suivi)

Mme Michaud informe les membres des nouveaux aménagements qui se retrouveront sur la cour plus spécifiquement près des pavillons B et C.

6.5 Projet éducatif 2023-2027

Mme Michaud nous informe que le travail se poursuit en ce qui a trait au projet éducatif. Nous avons jusqu'en décembre 2023 afin de présenter le document et en faire l'adoption.

6.6 Budget de fonctionnement CÉ

Mme Michaud fait état du budget du CE.

Avec l'accord des membres Mme Michaud propose :

- de faire un dîner pizza pour remercier les brigadiers et les médiateurs.
- d'offrir 12 cartes cadeaux de 20\$ qui seront achetées pour les finissants de 6^e année.

6.7 Rapport annuel 2022-2023

Mme Michaud propose de présenter le rapport annuel 2022-2023 lors de du souper du CE le 15 juin prochain. Elle aura une rencontre sous peu afin de bien remplir le nouveau document, voilà pourquoi nous repoussons ce point.

7-	Rapport de la responsable du service de garde	
CE2023-05-25	7.1 Journées pédagogiques 2023-2024	<p>CONSIDÉRANT la présentation de Mme Donna Thériault quant aux activités prévues lors des journées pédagogiques en 2023-2024,</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Chantal Lavoie et appuyée par Mme Sonia Madore, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER les activités de journées pédagogiques 2023-2024, sachant que les coûts reliés au transport pourraient être modifiés.</p>
8-	Rapport des représentants des enseignants – Vie de l'école	
	Mme Kathleen Michaud a déposé le document « Vie de l'école » et invite les gens à le consulter. Les enseignants prennent la parole afin de partager les activités vécues dans les classes et au service de garde.	
9-	Rapport du représentant du comité de parents	
	M. Jean-Philippe Chartré nous informe des différents sujets abordés lors de la dernière réunion du comité de parents.	
	M. Chartré a reçu une communication d'un ancien parent de l'école de l'Escabelle, M. Patrick Gravel. Le comité de la fédération des comités de parents de Québec propose que son prix Bronze soit remis à M. Jean-Philippe Chartré en raison de son implication exemplaire.	
	La nomination est proposée par l'ensemble des membres.	
10 -	Parole à la représentante de la communauté	
	Personne n'est présent comme représentant de la communauté.	
11-	Levée de la séance	
CE2023-05-26	CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE

sur proposition de Mme Donna Thériault appuyée de
M. Jean-François Fortin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER

l'assemblée à 21 h 10.

Directrice

Président

Date